

En 2022, la population de Normandie diminue à nouveau de 2 700 habitants

Insee Analyses Normandie • n° 115 • Juin 2023

Au 1^{er} janvier 2023, la Normandie compte 3 317 000 habitants. La population normande figure au 10^e rang des régions de France métropolitaine en termes d'habitants mais reste sur une trajectoire de contraction et perd à nouveau 2 700 habitants. Cette dynamique résulte essentiellement du déficit naturel qui ne cesse d'augmenter dans la région. Le nombre de naissances est, après l'année 2020, le plus faible jamais enregistré. Dans le même temps, le nombre de décès n'a jamais été aussi élevé, même au cœur de la crise sanitaire. En revanche, ce déficit naturel est atténué par un solde migratoire positif, le plus élevé depuis l'année 2007. En parallèle, le vieillissement de la population se poursuit et les 65 ans et plus sont désormais aussi nombreux que les moins de 20 ans, alors même que l'espérance de vie des Normands diminue.

La Normandie au 10^e rang des régions de France métropolitaine s'agissant de la démographie

Au 1^{er} janvier 2023, la Normandie compte 3 317 000 habitants, soit 2 700 de moins par rapport au 1^{er} janvier 2022. Avec 5 % de la population de France métropolitaine selon les estimations annuelles de population **► sources**, la région figure au 10^e rang des régions de France métropolitaine s'agissant de la démographie, devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse. En cinq ans, la Normandie a perdu une place et apparaît désormais moins peuplée que la Bretagne. Avec 1 254 200 habitants, soit 37,8 % de la population régionale, la Seine-Maritime reste de loin le département le plus peuplé, suivi du Calvados (700 600 ; 21,1 %), de l'Eure (596 700 ; 18,0 %), de la Manche (492 600 ; 14,9 %) puis de l'Orne (272 900 ; 8,2 %).

En 2022, le déclin démographique se poursuit en Normandie malgré un solde migratoire positif

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2023, la population normande a chuté de près de 10 500 habitants. Au cours de ces cinq années, alors que la population de la France métropolitaine n'a cessé de progresser à un rythme moyen de 0,3 % par an, la Normandie présente, *a contrario*, une diminution, au rythme de -0,1 % par an, soit une diminution annuelle moyenne de près de 2 100 habitants **► figure 1**. À l'exception du Calvados dont la population progresse

► 1. Évolution de la population par département

	Population		Écart 2022-2023		Évolution annuelle 2022-2023 (en %)		
	Au 1 ^{er} janvier 2023	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties	Total	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale
Calvados	700 595	-1 374	2 178	804	-0,2	0,3	0,1
Eure	596 710	218	-933	-715	0,0	-0,2	-0,1
Manche	492 642	-2 256	1 252	-1 004	-0,5	0,3	-0,2
Orne	272 872	-1 355	-368	-1 723	-0,5	-0,1	-0,6
Seine-Maritime	1 254 204	221	-303	-82	0,0	0,0	0,0
Normandie	3 317 023	-4 546	1 826	-2 720	-0,1	0,1	-0,1
France métropolitaine	65 834 837	33 124	154 876	188 000	0,1	0,2	0,3

Avertissement : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux de variation des soldes naturels et des soldes apparents des entrées et des sorties peut être de fait légèrement différente du taux de variation globale de la population.

Source : Insee, estimations de population.

de 800 habitants, et de la Seine-Maritime qui se maintient (-82 habitants), tous les départements normands sont confrontés à une baisse de leur population au 1^{er} janvier 2023. L'Eure (-715 habitants), la Manche (-1 004) et l'Orne (-1 723) cumulent à eux trois une baisse de près de 3 500 habitants. À l'échelle régionale, la baisse de la population résulte essentiellement du **solde naturel** qui est déficitaire de manière continue depuis l'année 2018. En 2022, le déficit du solde naturel atteint un peu plus de 4 500 habitants en Normandie, son niveau le plus élevé des cinq dernières années. En revanche, le solde apparent des entrées et des sorties (ou **solde migratoire**) de la région est supérieur à +1 800 habitants. Il faut remonter à l'année 2007 pour trouver un excédent plus élevé. C'est donc l'importance du déficit naturel dans la région qui maintient la Normandie dans une trajectoire de baisse démographique.

Au sein des départements normands, trois contextes peuvent être observés. Dans le Calvados et la Manche, les soldes naturels sont négatifs **► figure 1** alors que les soldes migratoires restent excédentaires. Néanmoins, la Manche continue de perdre des habitants (-1 000) compte tenu d'un solde naturel nettement plus déficitaire alors que, dans le Calvados, la population augmente (+800) grâce à un solde migratoire supérieur au déficit naturel. Le contexte est inverse dans l'Eure et en Seine-Maritime. Ces deux départements affichent des soldes naturels qui restent légèrement positifs, mais ceux-ci sont compensés voire effacés par l'importance du déficit migratoire dans ces territoires. De ce fait, l'Eure perd plus de 700 habitants sur l'année 2022 alors que la Seine-Maritime se maintient tout juste (-82 **► figure 1**). Malgré un niveau qui reste positif, ces deux départements ont été confrontés à une diminution très importante

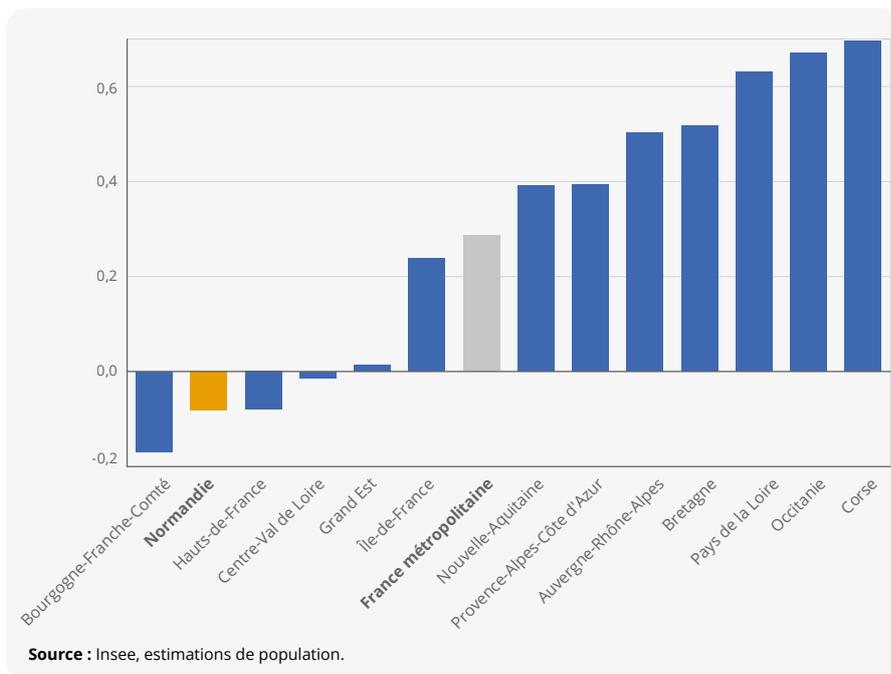
de leur solde naturel au cours des cinq dernières années, avec une division par près de quatre du solde naturel dans l'Eure et par plus de huit en Seine-Maritime. Dans l'Orne, la situation reste déficitaire à tous les niveaux (soldes naturel et migratoire) et pour la cinquième année consécutive. C'est dans ce département que la baisse de population est la plus importante avec 1 700 habitants de moins en 2022

► **figure 1.** L'Orne est, avec une baisse de 0,6 % sur un an, le 6^e département de France métropolitaine le plus touché par la baisse de sa population ► **figure 2.**

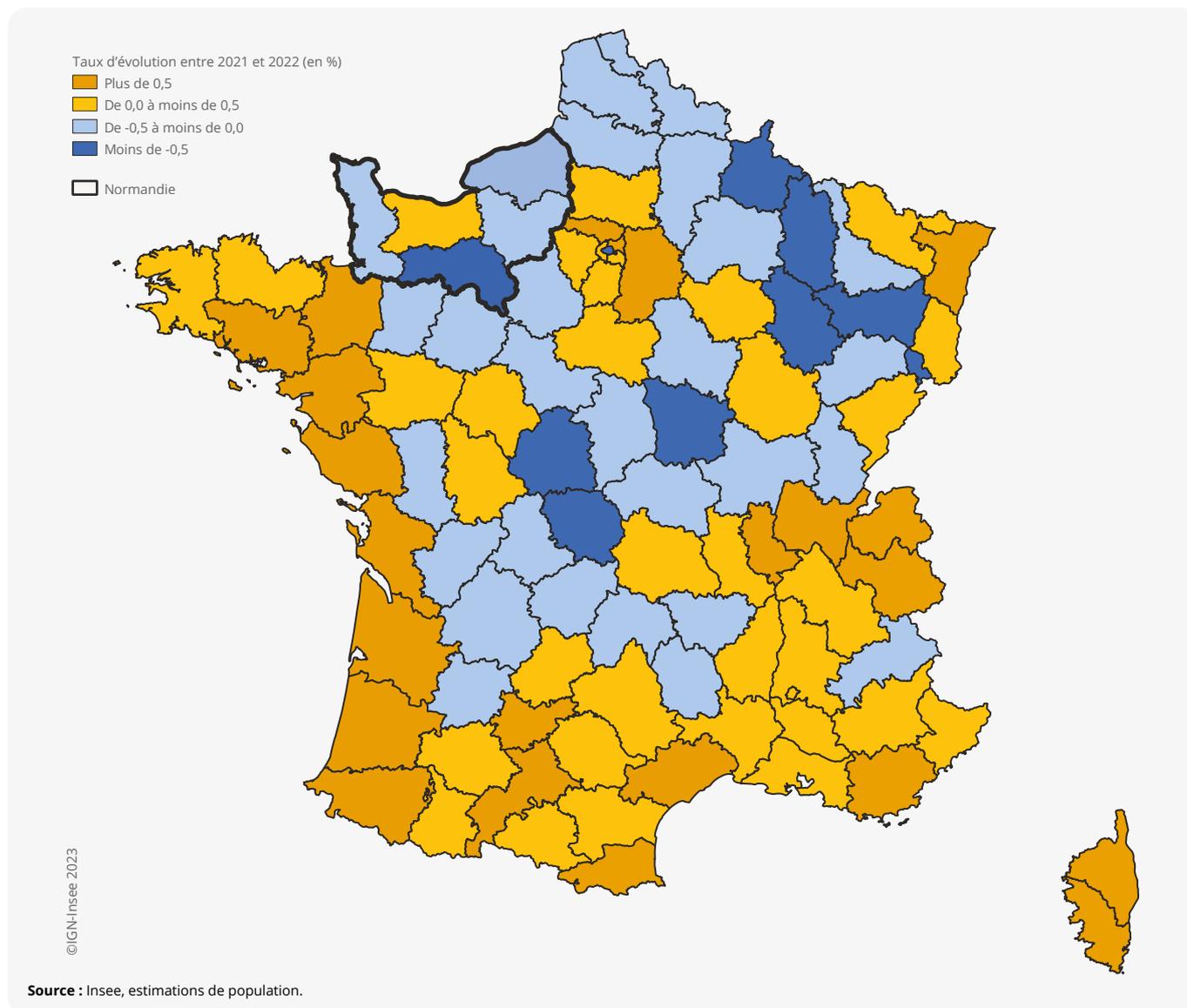
Sur un an, la Normandie fait partie des quatre régions dont la population diminue

Au plan national, la région Normandie est la seconde région de France métropolitaine la plus affectée par la baisse de sa population (-0,08 % ► **figure 3**), juste derrière la Bourgogne-Franche-Comté (-0,17 %) et à un niveau équivalent à celui de la région des

► 2. Taux d'évolution de la population entre 2021 et 2022



► 3. Taux d'évolution de la population par départements entre 2021 et 2022



Hauts-de-France (-0,08 %). La Normandie fait partie des quatre régions qui perdent des habitants en 2022, dans un contexte où la population de France métropolitaine progresse de 0,29 %.

Les naissances diminuent à nouveau en 2022

Le déclin démographique de la Normandie résulte essentiellement du déficit naturel, et celui-ci ne cesse d'augmenter sous l'effet conjugué de la baisse des naissances et de la progression des décès ► **figure 4**. En effet, malgré un léger rebond postérieur à la crise de la Covid en 2021, la baisse des naissances est continue depuis l'année 2011 en Normandie. Au cours de l'année 2022, si la diminution des naissances n'est que de 1,3 % dans la région contre 2,7 % dans l'ensemble de la France métropolitaine, en un peu plus de 10 ans celles-ci ont chuté de plus de 19 % en Normandie et un peu moins de 15 % en France métropolitaine. Alors que l'on comptait environ 40 000 naissances par an dans la région au début de la décennie 2010, seuls 33 000 nouveaux-nés ont été comptabilisés en Normandie lors de l'année 2022.

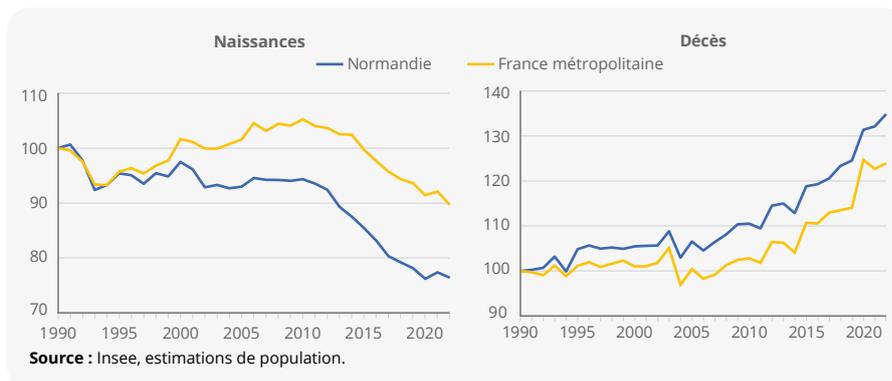
Hormis la Corse (+0,6 %), toutes les régions sont concernées par le déclin des naissances au cours de l'année écoulée.

En parallèle, les décès n'ont jamais été aussi nombreux dans la région que lors de l'année écoulée, même au cœur de la crise de la Covid. Avec +2,1 % de décès enregistrés sur un an, la Normandie affiche une augmentation deux fois plus élevée que celle de la France métropolitaine dans son ensemble (+1 %). À l'inverse de la trajectoire des naissances, les décès ont considérablement augmenté au cours des dix dernières années ► **figure 4**. Un peu plus de 30 000 décès par an étaient recensés au début de la décennie 2010 alors qu'ils s'élèvent à plus de 37 000 au cours de l'année 2022.

La dynamique des naissances est plus contrastée dans les départements normands. En 2022, la baisse est très forte dans le Calvados (-5,6 %), mais davantage contenue dans la Manche (-1,1 %), l'Eure (-0,9 %) et la Seine-Maritime (-0,2 %). Si le département de l'Orne affiche, quant à lui, une croissance des naissances de 4 % au cours de l'année 2022, celle-ci doit être relativisée. Elle fait suite à plus d'une décennie de baisse continue et porte sur un volume total de naissances assez faible, un peu moins de 2 400 naissances en 2022, soit seulement quelques dizaines de nouveaux-nés supplémentaires par rapport à 2021.

S'agissant des décès, les trajectoires départementales sont également différentes d'un territoire à l'autre. Avec +4,8 % sur un an, le département de

► 4. Évolution des naissances et des décès depuis 1990 en Normandie et en France métropolitaine

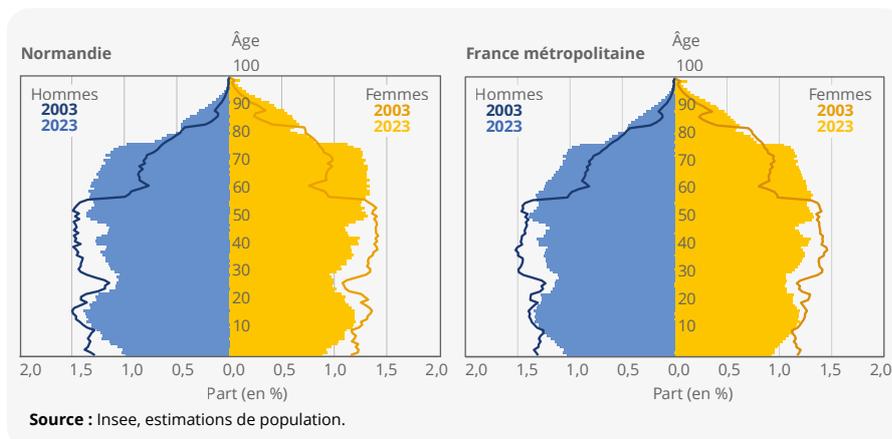


► 5. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

Année	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
2012	1,89	2,21	2,09	2,03	2,04	2,04	1,99
2013	1,88	2,12	2,00	1,99	1,99	1,99	1,97
2014	1,85	2,09	1,97	2,02	1,96	1,96	1,97
2015	1,80	2,02	1,97	1,97	1,95	1,93	1,93
2016	1,74	2,07	1,86	1,98	1,91	1,89	1,89
2017	1,69	1,98	1,83	1,90	1,88	1,85	1,86
2018	1,69	1,98	1,80	1,89	1,87	1,83	1,84
2019	1,67	1,92	1,85	1,84	1,86	1,82	1,83
2020	1,66	1,94	1,79	1,84	1,80	1,79	1,79
2021	1,72	1,97	1,87	1,83	1,83	1,83	1,80
2022	1,62	1,98	1,86	1,93	1,83	1,81	1,76

Source : Insee, estimations de population.

► 6. Pyramide des âges de la population normande aux 1^{er} janvier 2003 et 2023



la Manche est confronté à la plus forte augmentation des décès en 2022, devant la Seine-Maritime (+3,0 %) et le Calvados (+2,5 %). *A contrario*, le nombre de décès a cessé d'augmenter dans les départements de l'Eure (-0,7 %) et de l'Orne (-2,0 %).

Le nombre moyen d'enfants par femme au plus bas dans le Calvados

Si la démographie normande est fortement pénalisée par la baisse importante du nombre de naissances, c'est aussi parce que le nombre moyen d'enfants par femme est en diminution quasi constante dans la région lors de la dernière décennie, à l'instar de la France métropolitaine. À l'exception du léger rebond de l'année 2021, l'indice

conjoncturel de fécondité a diminué à nouveau sensiblement en Normandie lors de l'année 2022 (1,81 contre 1,83 en 2021), comme en France métropolitaine (1,76 contre 1,80 en 2021) ► **figure 5**. Cependant, l'indice conjoncturel de fécondité reste relativement stable en Seine-Maritime, dans l'Eure et dans la Manche au cours de l'année 2022. Mais des variations importantes sont observées dans le Calvados, où l'indice conjoncturel de fécondité atteint un niveau historiquement bas à 1,62 (-0,10), mais aussi dans l'Orne qui bénéficie d'une amélioration en 2022 et remonte à 1,93 (+0,10).

Plus globalement, le niveau permettant le renouvellement des générations (2,05 enfants par femme) n'a plus été atteint en Normandie depuis l'année 2011.

Au niveau des départements, ce seuil a été égalé ou dépassé pour la dernière fois en 2016 dans le département de l'Eure, en 2012 dans la Manche et en 2011 en Seine-Maritime et dans l'Orne. S'agissant du Calvados, ce niveau n'a jamais été atteint au cours des trente dernières années, une situation identique à celle de la France métropolitaine dans son ensemble.

L'indice conjonctuel de fécondité français reste malgré tout très supérieur à celui de ses voisins européens comme la Belgique (1,55 en 2020), l'Allemagne (1,53 en 2020), l'Italie (1,24 en 2020) ou l'Espagne (1,19 en 2020). Avec un indice conjonctuel de fécondité qui était mesuré à 1,83 en 2020 (désormais à 1,76 en 2022), la France se positionnait encore à la première place de l'Union européenne dont la moyenne s'élevait à 1,50 pour cette même année.

En 2022, les 65 ans et plus sont quasiment aussi nombreux que les moins de 20 ans

Compte tenu de cette forte diminution des naissances et de l'augmentation du nombre de personnes plus âgées, la structure de la démographie régionale continue de se

modifier ► **figure 6**. L'arrivée aux âges avancés de la génération du baby-boom augmente progressivement la part des 65 ans et plus, au détriment de la population active et de la part des jeunes en âge d'être scolarisés. Au 1^{er} janvier 2023, la part des 65 ans et plus représente 23,0 % de la population de Normandie contre 21,5 % en France métropolitaine. La part des moins de 20 ans s'élève à 23,2 % de la population normande (23,3 % en France métropolitaine), une part qui diminue de 0,2 point chaque année depuis 2017. Désormais, la part des moins de 20 ans est, en Normandie, équivalente à celle des 65 ans et plus.

L'espérance de vie des Normands diminue en 2022

Ce phénomène de vieillissement démographique était historiquement accentué par l'augmentation de l'**espérance de vie**, laquelle avait, malgré certaines fluctuations, régulièrement progressé au cours des dernières décennies. En 2022, l'espérance de vie a légèrement diminué en Normandie et s'élève à 78 ans pour les hommes et 84,3 ans pour les femmes (-0,1 point chez les hommes, -0,2 point chez les femmes). Elle reste en deçà des niveaux

de France métropolitaine, pour les hommes (79,4 ans) comme pour les femmes (85,3 ans). Mais surtout, l'espérance de vie n'a pas retrouvé ses niveaux antérieurs à la crise Covid qui correspondaient, pour la Normandie (78,5 ans pour les hommes et 84,9 ans pour les femmes) comme pour la France métropolitaine (79,8 et 85,6), aux plus hauts niveaux jamais mesurés. L'espérance de vie présente assez peu de différences entre les départements normands : elle oscille pour les femmes entre 84,2 ans dans le département de l'Eure et 84,6 ans dans le Calvados et l'Orne. L'écart est toutefois plus important chez les hommes avec un niveau de 78,5 ans dans le Calvados, qui apparaît ainsi comme le département bénéficiant de l'espérance de vie la plus élevée tous sexes confondus, contre seulement 77,4 ans dans la Manche, soit plus d'une année de moins pour les hommes. ●

Mathieu Léger, Aubin Merel (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Un solde positif correspond à un excédent naturel, et un solde négatif à un déficit naturel. Il est calculé à partir des statistiques d'état civil transmises par les mairies. Pour 2022, il s'agit d'une estimation provisoire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population, mesurée à deux recensements successifs, et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Les évolutions de ce solde migratoire peuvent refléter les fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2020, les soldes migratoires de 2020, 2021 et 2022 sont estimés provisoirement par la moyenne des trois derniers soldes connus.

L'**indicateur conjonctuel de fécondité (ICF)**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée. En 2020, il est fortement impacté par la conjoncture particulière des décès en lien avec la pandémie de Covid-19.

► Pour en savoir plus

- Papon S., « L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », *Insee Première* n° 1935, janvier 2023.
- Roger P., « Bilan démographique 2020 : baisse des naissances et forte augmentation des décès en Normandie dans le contexte de pandémie », *Insee Analyses Normandie* n° 94, juillet 2021.
- Léger M., Merel A., « Bilan démographique 2021 : la population normande diminue en 2021 pour la sixième année consécutive », *Insee Analyses Normandie* n° 106, septembre 2022.
- « Natalité et fécondité dans l'Union européenne », *Insee, Chiffres-clés*, février 2023.

► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2020 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2020 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement. Cet ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement et rendre comparable les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et améliore la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment s'agissant des enfants de parents séparés.

